RÉGION
NORMANDIE

Concertation régionale
Coopération – Innovation – Transfert

1ère séquence : 26 octobre 2021

RÉGION
NORMANDIE
www.normandie.fr

RÉGION
NORMANDIE

Introduction par Mme Clotilde EUDIER

Vice-Présidente en charge de l’agriculture, de la pêche et de la forêt

RÉGION
NORMANDIE
www.normandie.fr

OUVERTURE de 6 chantiers de concertation Agricoles et forestiers

1 – Installer - transmettre

2 – Accompagner les entreprises à la compétitivité et à la performance des exploitations

3 – Valoriser les produits normands

4 – Faire évoluer les pratiques / transition de systèmes

5 – Soutenir et valoriser les forêts normandes

6 – Coopérer – innover - transférer

CREDITS EUROPEENS (FEADER+REGION)
Liés au Plan Stratégique National

CREDITS REGIONAUX UNIQUEMENT

Lignes directrices de la Région :

Co-construire

Mobiliser au mieux les crédits FEADER 23-27

Resserrer les dispositifs/modalités pour plus de lisibilité et de simplification en gestion

Adapter les outils en lien avec les besoins nouveaux : nouveautés / poursuite / suppression

L'EUROPE S'ENGAGE EN **NORMANDIE**

Le Plan Stratégique National (8,7Md€/an)

1er pilier

(gestion Etat; ≃ 6,7Md€/an)

- Paiements de base
- Aides couplées
- Soutiens sectoriels
- Gestion des risques

2nd pilier

(gestion Etat ; ≃ 1,3 Md€/an)

- ICHN
- Bio
- Gestion des risques
- MAEC

2nd pilier

(gestion Régions ; ≃ 678 M€/an + 22 M€ / an)

- MAEC forfaitaire (transition, PRM, API)
- Installation
- Investissements
- Coopération + LEADER
- Connaissances

Total : environ 90 mesures gérées Etat et 22 par les Régions

L'EUROPE S'ENGAGE EN NORMANDIE

Concertation en Normandie

2019

Besoins du territoire normand

- Approche macro / filières / acteurs du territoire
- Synthèse Etat-Région-Profession

Juin à août 2020

Questionnaire aux agriculteurs

- Recueillir les avis des entreprises
- Identifier les adaptations nécessaires

sept- 2020

Ateliers de préparation des cadres d'intervention

- Identification des cadres mobilisables

L'EUROPE S'ENGAGE EN NORMANDIE

Concertation en Normandie

Oct- déc 2021

Co-construction des futurs dispositifs

- Nouvelle mandature
- PSN

2022

Validation en Assemblée Plénière

2023-2027

Mise en oeuvre

L'EUROPE S'ENGAGE EN NORMANDIE

Mesures FEADER

2014-2022	2023-2027
Information, formation	Investissements en agriculture et foresterie, IAA, filière équine
Qualité des produits, promotion	
Investissements en agriculture : bâtiments, équipements, vente directe, transformation, IAA, ETA	
Investissements filière équine	Installation des jeunes agriculteurs, nouveaux agriculteurs, création d'entreprise
Agroforesterie, plantation de haies	
Desserte forestière, équipements forestiers, reboisement	
Installation des jeunes agriculteurs	Innovation, coopération
MAEC surfaciques, MAEC non surfaciques, Agriculture bio, ICHN	MAEC non surfaciques : apiculture, races menacées, contrat de transition
Natura 2000, biodiversité, bassins versants	Forêts
Coopération, innovation, circuits courts	Natura 2000
LEADER	LEADER

Concertation

L'organisation de la concertation autour de la coopération

26/10 – Première phase de concertation – Définition des orientations

⇒ Plénière : Rappel du diagnostic régional

⇒ Ateliers :

- ⇒ Innovation, expérimentation, transfert en agriculture et forêt + simplification
- ⇒ Circuits de distribution, valorisation des produits + simplification

26/11 – Seconde phase de concertation – Feuille de route régionale

⇒ Bilan de la première phase de concertation

⇒ Présentation du projet de dispositif d'aide à la coopération

⇒ Déclinaison opérationnelle

Concertation

Principaux constats et enseignements des concertations passées

Constat – besoins du terrain	Réponses apportées par la Région
Projets collectifs régionaux sur les thèmes de l'innovation et des circuits courts	Maintien du dispositif sur la prochaine programmation
Projets + structurants	Doublement du plafond de dépenses
+ D'accompagnement des porteurs de projet	Mise en place des auditions
+ De fluidité dans le dépôt des demandes	Ouverture du dépôt au fil de l'eau
Meilleure diffusion des résultats	**Atelier du jour**
Simplification	**Atelier du jour**
+ De fluidité dans les paiements	Equipe interne dédiée « paiements » et organisation d'« ateliers paiement »

Points clés

Principaux constats et enseignements des concertations passées

Clés de réussite d'un projet de coopération :

Un sujet / une thématique qui fait sens

Un partenariat associant les acteurs du terrain qui suscite l'adhésion

Une communication adaptée

De la simplification

Enjeux régionaux

Défis identifiés lors de la précédente concertation

Changement climatique

Améliorer la résilience des exploitations face au défi climatique
=> Travaux du GIEC

Création de valeur en Normandie

Filières émergentes, projets intégrés amont aval, logistique des circuits de proximité, diversification, autonomie à l'échelle d'un territoire…

Numérique

Projets systémiques
Approche résultat
Impact

Attentes sociétales

Alimentation saine, locale, bien être animal, nouvelles formes d'agriculture…

Bien être de l'agriculteur, de l'éleveur

Pénibilité, modernisation, conditions de travail…

Diagnostic

Le défi du transfert de l'innovation sur le terrain

sur les projets de coopérations 16.2

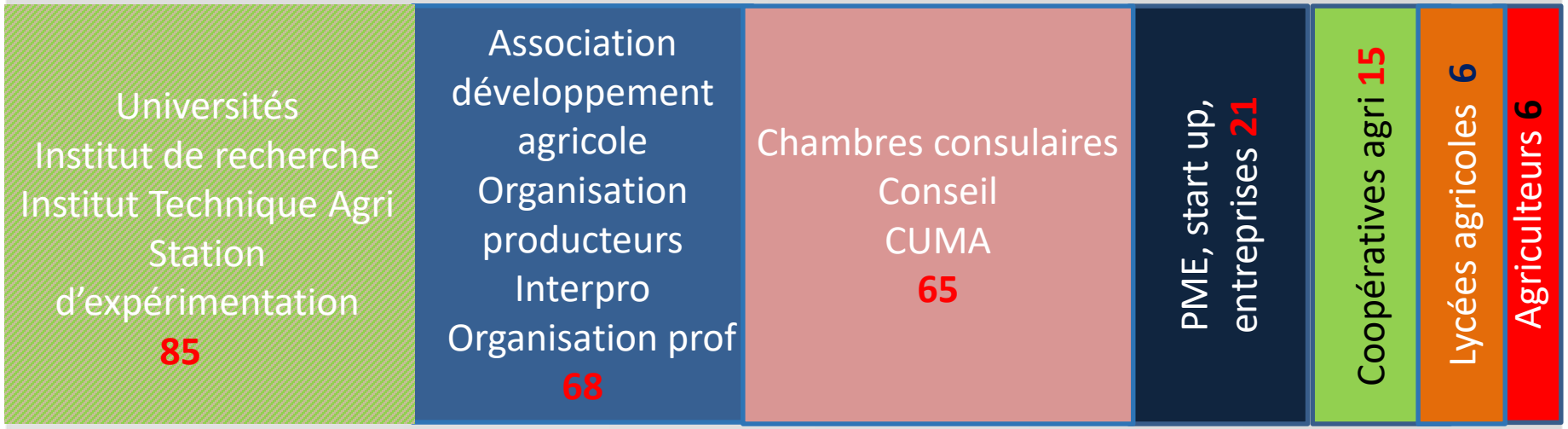

Données Région 2021 basées sur 91 projets partenariaux

Peu d'agriculteurs dans les projets

=> déficit de l'appropriation des connaissances par les acteurs du terrain

Diagnostic

Marges de progrès dans les projets collectifs

Peu d'agriculteurs présents dans les évènements dédiés à l'innovation agricole

Forte demande de création de « zones d'échanges » entre agriculteurs

Actions de communication souvent sous-estimées

Format de diffusion des résultats et canaux pas toujours adaptés (plaquettes, pancartes, évènements, articles, site web…)

Forte présence de structures institutionnelles / intermédiaires dans les projets

Aides récurrentes au « fonctionnement de structure »

Défi n°1

Défi n°1 – Améliorer le transfert dans les projets collectifs

Pour **répondre à l'enjeu de l'impact sur le terrain**, les acteurs doivent être au cœur du projet, trouver le bon canal pour atteindre la cible.

<u>Atelier 1 – Temps 1</u> :

Q 1 – Comment favoriser l'implication des agriculteurs / forestiers dans les projets ?

Q 2 – Quel canal de diffusion, quelle capitalisation pour améliorer le transfert ?

Q 3 – Quels verrous à lever pour accompagner les projets d'intérêt ?

Diagnostic

Dispositif 16.04 : un équilibre des acteurs

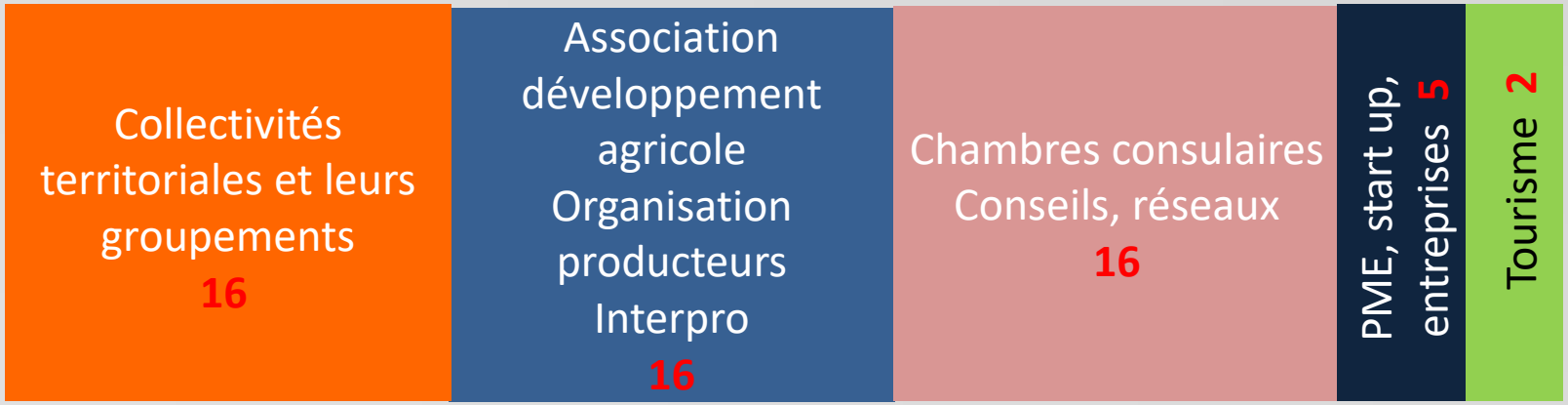

Données Région 2021 basées sur 55 projets partenariaux

Un équilibre entre établissements publics et acteurs agricoles mais **à compléter par l'implication d'entreprises d'autres secteurs complémentaires.**

Dispositif 03.02 : récurrence des acteurs

2 structures = dépôt de 16 dossiers de promotion depuis 2014
1 structure = 6 dossiers
1 structure = 3 dossiers
1 structure = 2 dossiers

Diagnostic

Les points de blocage à améliorer

16.04 – Développement et promotion des circuits courts

Difficulté pour la formalisation de partenariats

Certains projets avec des modèles économiques fragiles

Pas assez d'apporteurs de solutions comme les entreprises, start-up

Engagement financier déséquilibré entre chefs de files et partenaires

03.02 – Promotion des signes de qualité

Actions de promotion des produits en silo

Des canaux et supports de communication pas toujours adaptés

Des indicateurs de résultats peu détaillés

Pour **répondre à l'enjeu de la transversalité**, de nouveaux acteurs doivent prendre part aux projets de coopération.

<u>Atelier 2 – Temps 1</u> :

Q 1 – Comment favoriser l'émergence de nouveaux partenariats ?

Q 2 – Quel canal de diffusion, quelle capitalisation pour améliorer le transfert ?

Q 3 – Quels verrous à lever pour accompagner les projets d'intérêt ?

Diagnostic

Un défi de simplification dans les dispositifs d'aide

Constat d'une multiplicité des dispositifs d'aide aux projets collectifs :

- Innovation (16.2)
- Circuits courts (16.4)
- Diffusion et transfert des connaissances (1.2)
- Promotion des filières (3.2)

aboutissant à un accès aux aides segmenté et des modalités d'intervention différentes

⇒ Nécessité d'un **dispositif unique avec** **forte composante de diffusion**

2023 – 2027 :
un seul dispositif
« Coopération »

Diagnostic

Un défi de simplification dans les dispositifs d'aide

Proposition d'échanges

Dépôt et instruction

- **Accompagnement**
- **Dématérialisation**
- **Clés d'un partenariat**

Suivi du projet

- **Valorisation des projets à l'échelle régionale**

Paiement

- **Forfaitisation des dépenses de personnel**
- **Paiement au livrable**

Défi n°2

Dépenses de personnel : piste de simplification

Pièces à fournir et mode de calcul	2014-2022	2023-2027
Instruction	Bulletins de salaire / livre de paie / contrat de travail Calcul au réel	Tout document permettant de vérifier le coût du personnel ⇒ affectation d'un barême x temps passé
Paiement	Bulletins de salaire / livre de paie / contrat de travail + Feuilles de temps Calcul au réel	Feuilles de temps Nouveau mode de calcul : coût horaire de la catégorie x temps passé

Gain : allègement des justificatifs à présenter à la demande de paiement

Défi n°2

Cas des projets en émergence

Pièces à fournir et mode de calcul	2014-2022	2023-2027
Instruction	Bulletins de salaire / livre de paie / contrat de travail + devis Calcul au réel	Bulletins de salaire / livre de paie / contrat de travail + devis Calcul au réel
Paiement	Bulletins de salaire / livre de paie / contrat de travail + Feuilles de temps + factures acquittées Calcul au réel	Livrable(s) prévu(s)

Intérêt : vérification de la réalisation et non de la dépense

Défi n°2

Défi n°2 – Un dispositif plus simple et plus d'accompagnement

Lors de la dernière concertation, réaffirmation des participants de la volonté d'assouplissement du processus de demande d'aide à la coopération.

Un double objectif de la Région : accompagnement et simplification

⇒Vis-à-vis des porteurs de projet

⇒Vis-à-vis des objectifs de contrôle administratif

Atelier 1 – Temps 2 :

Q 1 – Quels besoins en accompagnement avant dépôt de projet ?

Q 2 – Critères d'évaluation d'un bon projet ?

Q 3 – Conditions de réussite d'un partenariat ? Vrai/ faux partenaire ?

Perspective

A retenir

Un dispositif unique à partir de 2023 :

Projets partenariaux d'innovation, de valorisation et de promotion des produits

qui succèdera aux actuels 16.2, 16.4, 1.2, 3.2

Concertation

Ateliers – temps pour partager sur le cadre de notre intervention

Atelier 1 – Temps 1 : **Favoriser l'implication des agriculteurs / forestiers dans les projets de coopération ?** (50 min)

Atelier 1 – Temps 2 : **Simplification des dispositifs d'aide** (50 min)

Atelier 2 – Temps 1 : **Coopération pour une meilleure valorisation des produits et des circuits de distribution** (50 min)

Atelier 2 – Temps 2 : **Simplification des dispositifs d'aide** (50 min)

Conclusion de la matinée : Premier retour à chaud de la matinée